

PROFS EN NÉGO

RAPPORT DE TABLE **EXPRESS** – NÉGO SECTO 2023

Volume 2, numéro 16, séance du 12 décembre 2023

- Veuillez trouver ci-dessous les demandes discutées lors de cette séance de table d'une demi-journée.
- Notez que le CPNC a demandé l'annulation de la rencontre prévue le 13 décembre à la suite de l'annonce du déplacement des travaux de la table ASPPC-CPNC à Québec à compter du 14 décembre.

Demandes discutées lors des rencontres :

DEMANDES SYNDICALES

T7 – Corriger les modalités suivantes entourant le financement des ressources enseignantes :

- la valeur d'une charge à la formation continue en équivalent temps complet

M3 – Reconnaître et financer la charge supplémentaire engendrée par l'enseignement à distance, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue

M4' – Dans une perspective d'équité, améliorer significativement les conditions salariales et de travail de l'enseignante ou l'enseignant à la formation continue et aux cours d'été engagé.e à titre de chargé.e de cours

M9 – Prévoir une obligation d'entente locale précisant les conditions de travail des

DEMANDES PATRONALES

DP8 – Prévoir d'autres dates pour le calcul de la charge individuelle (CI)

Demandes discutées lors des rencontres :

enseignantes et enseignants dans le cadre des partenariats interétablissements

O3d) – Modifier la clause 6-2.01 e) afin que tous les enseignantes et enseignants en situation d'invalidité puissent bénéficier d'un plein cumul d'expérience

O11b) – En ce qui concerne le Centre québécois de formation aéronautique (CQFA) :

- Bonifier la somme prévue à la clause 5-20.12 de l'annexe III-1 pour l'achat d'équipement de sécurité sur les aéronefs et assurer son indexation

Prochaines rencontres de négociation :

- 14, 15 et 16 décembre 2023 (prévues à Québec)

